

PARACHA CHOFTIM - שופטים

Chaque personne doit faire rentrer Chabat avec les horaires de la communauté qu'il fréquente
JERUSALEM Entrée: 18h44 • Sortie: 20h02 PARIS-IDF: 20h49 • 21h59 Tel-Aviv 19h06 • 20h04
Marseille 20h25 • 21h28 Miami 19h39 • 20h33 Palerme 19h43 • 20h43

Résumé des points principaux de notre Paracha:

Moché transmet le commandement de nommer des Juges et des officiers chargés de mettre en application les décisions de justice de ces derniers. Il leur dit : « *Justice, Justice, vous rechercherez* ». Les Juges doivent fuir à l'extrême toute forme de corruption et de favoritisme. Les crimes doivent être instruits avec méticulosité, et la preuve apportée par un minimum de deux témoins pour qu'il puisse y avoir sanction. Dans chaque génération, des sages seront chargés d'étudier les nouveaux cas se présentant et de déterminer de quelle manière les lois de la Thora doivent s'appliquer : « *Selon la loi qu'ils vous enseigneront, et le jugement qu'ils établiront, tu devras agir ; tu ne t'écarteras pas de ce qu'ils te diront, ni à droite, ni à gauche.* »

La sidra de Choftim inclut aussi l'interdiction de l'idolâtrie et de la sorcellerie, les lois concernant la nomination d'un roi (ses droits, privilèges mais aussi ses obligations et ses interdictions), quels sont les critères pour reconnaître un faux prophète ainsi que son châtiment, et les lois concernant la nécessité de désigner des villes de refuges : ces dernières serviront de protection à celui qui aura tué involontairement. Nous trouvons aussi les lois associées aux conditions dans lesquelles le peuple devra partir en guerre et ceux qui en seront exemptés : celui qui vient de se marier, celui qui vient de construire sa maison, et celui qui vient de planter une vigne. Est aussi exempt celui « *qui craint* (le combat) *et qui a le cœur tendre* ». Nous avons aussi le devoir d'appeler à la paix avant de partir en guerre, et nous avons l'interdiction de procéder inutilement à la destruction de toute chose de valeur, notamment l'arbre, auquel la Thora compare l'homme. La sidra se conclut avec les lois de la génisse abattue (Egla Aroufa). Cette génisse devra être abattue avec un cérémonial particulier lorsque l'on trouve le cadavre d'une personne assassinée sans avoir retrouvé le meurtrier. Par cette cérémonie, les sages et la communauté exprimaient leur responsabilité éventuelle pour n'avoir pas su éviter qu'une telle situation ne se produise.

« Des juges et des officiers tu te donneras dans toutes tes portes que Hachem, ton Eloqim, te donne, selon tes tribus, ils jugeront le peuple (par) un jugement d'équité. » (Choftim 16,18)

Le Toldot Yaakov Yossef (Rav Yaakov Yossef de Polnoa) enseigne que la Torah vient dans ce verset faire allusion qu'en réalité, on ne doit pas avoir deux poids et deux mesures. Le même mode de jugement que l'on emploie pour les autres, doit aussi s'appliquer à soi-même : « Des juges et des officiers tu **te** donneras » ; Le même jugement que tu utilises pour les autres, tu l'institueras et tu l'appliqueras aussi 'pour toi-même'.

Selon le Baal Chem Tov, quelqu'un est jugé de la même façon dont il va juger autrui dans un scénario similaire. Lorsque 'ce quelqu'un' est amené en jugement, on regarde alors comment il a jugé l'autre pour la même chose. Si il a été indulgent, en accordant le bénéfice du doute, alors il sera fait de même à son égard. Mais si il a été sévère et critique, alors il sera jugé avec la même sévérité, à D.ieu ne plaise.

En réalité, le fait de voir un autre juif faire une transgression doit être une expérience nous remplissant d'humilité : Si nous en sommes témoins c'est que nous possédons en nous la même faute, et Hachem nous présente une occasion de nous juger par le biais des actions d'autrui. Rabbi Na'hman de Breslev affirme qu'aucun décret n'est émis contre une personne, tant qu'elle n'a pas elle-même apposé son jugement.

Nous avons donc réellement intérêt à juger notre prochain favorablement, et cela doit être comme si nous regardions dans un miroir en nous disant: « Comment vais-je me juger? »

Tachons avec l'aide du Ciel, d'être bienveillant et indulgent à l'égard de notre prochain, le moins proche et le plus proche, car cette période du mois de Eloul est une préparation au jour du grand jugement : Roch Hachana. Que nous soyons tous inscrits et scellés pour une bonne et douce année Amen.

(Source adaptation Aux Délices de la Torah)

« Il convient d'être très prudent à ne pas être triste, mais plutôt de servir Hachem avec joie.

En effet, la tristesse peut être quelque part comparée à l'idolâtrie, car l'homme triste montre qu'il n'est pas satisfait des décisions d'Hachem et de Sa manière de diriger le monde. »

(Rabbi Ména'hém Mendel de Vitebsk)

« Intègre (תמים) tu seras avec Hachem, ton Eloqim. » (Choftim 18,13)

Rachi commente "Intègre tu seras avec Hachem, ton Eloqim" : *« Marche avec Lui avec intégrité, aie confiance en Lui, et ne scrute pas l'avenir. Mais accepte avec intégrité tout ce qui t'advient, et alors tu seras avec Lui et tu seras Sa part. »*

Le Rabbi Mendel de Kotzk explique ce verset comme signifiant qu'il faut servir Hachem avec simplicité et constance. Il ne faut pas parfois servir Hachem, et parfois se servir soi-même. Mais plutôt, il ne faut servir qu'Hachem.

Le 'Hidouché Harim explique (sur le rachi de notre verset) que lorsqu'une personne commence à trop réfléchir, le yétser ara peut s'immiscer et lui voler son bon sens. La Torah nous ordonne donc d'être simples et de ne pas trop poser de questions afin de conserver notre lucidité et notre bon sens.

Rabbénou Yona (dans séfer Sfat Tamim - chap.17) écrit que le fait d'avoir la témimout est très grand et précieux. Si quelqu'un marche avec la témimout, Hachem le désire, lui et ses louanges. (...) Qu'est-ce que la témimout ? Il faut parler sans tromperie et agir honnêtement. Sa bouche et son cœur doivent être unis. Quiconque dit une chose de la bouche et pense le contraire dans son cœur n'est pas qualifié de "tam" ; c'est plutôt un escroc ... Mais si l'on marche avec témimout, Hachem nous assiste dans notre travail (...) Elle est si précieuse aux yeux d'Hachem qu'IL désire quiconque marche avec témimout (...) Si l'on agit avec la témimout envers Hachem et envers les autres, IL nous protège de la faute et on peut vivre sereinement et en sécurité.

Le Rav Méchoulim Zouché de Tchernobyl (séfer Tsour Tsadik) explique que la principale avoda d'une personne dans ce monde est de travailler à avoir une émouna pchouta (une foi simple en Hachem), et d'atteindre un niveau de témimout, de servir Hachem sans poser de questions (avec intégrité et confiance en LUI).

Le Rabbi Rayats de Loubavitch (séfer Hamamarim) affirme que lorsque le machia'h viendra, nous verrons la grandeur de la témimout et de la pure émouna en Hachem. Nous verrons alors la valeur de l'avodat Hachem des gens simples qui priaient et récitaient les Téhilim avec un cœur rempli de chaleur. Il ajoute : Nous verrons qu'une chambre spéciale sera construite pour ces personnes, dont les grands sages seront jaloux.

Le Rav Its'hak Houmeler (Rav Its'hak Halévi Epstein) rapporte (Igrot Kodech - Admor Mahariyatz - 'helek 6, page 371) : "Lorsque le machia'h viendra et que les Patriarches (Avot), les Tribus (Chévatim), Moché, Aharon, les Néli'im, les Tannaïm, les Amoraïm, les Gaonim et les Tsadiké Hador ressusciteront ; ils réclameront tous à cor et à cri de se retrouver parmi les juifs simples (tamim)."

Le Baal haTanya dit : "Lorsque j'ai rencontré le Maguid de Ménéritsch, il m'a expliqué que le saint Baal Chem Tov faisait l'éloge des gens simples (intègres avec Hachem, 'tam') et disait que les choses les plus importantes sont la témimout, la messirout néfesh et une émouna inconditionnelle, qu'ils possédaient en abondance." (Source adaptation Aux Délices de la Torah)

« Mon fils, sache que Hachem a de nombreux types de serviteurs. En fonction de l'essence de l'âme de chacun, Il décrète la mission de chacun. Chacun doit accomplir la tâche que Hachem lui confie, et il doit la faire du mieux qu'il peut et avec témimout. »

(Rav Yéhouda Tsvi de Razla)

« Ils (les Anciens) répondront, ils diront: Nos mains n'ont pas versé ce sang-là, et nos yeux n'ont pas vu. » (Choftim 21,7)

Rachi commenter en partie "Nos mains n'ont pas versé" : *« Te serait-il venu à l'esprit que les Anciens du tribunal fussent des meurtriers ? [Cela veut dire, en fait :] « Nous ne l'avons pas vu et nous l'avons laissé repartir sans provisions et sans escorte » (Sota 38b). »*

Du commentaire de Rachi, nous comprenons que si les Anciens avaient vu cet homme et qu'ils l'avaient effectivement laissé partir sans provisions et sans l'avoir raccompagné, ils auraient alors été responsable de ce meurtre.

Le Saba de Kelm explique que si ce voyageur a quitté la ville dans l'indifférence générale de ses habitants, il a certainement éprouvé un abattement moral. Cette tristesse n'aura pas manqué de l'affecter profondément, et l'aura assurément empêché de pouvoir se défendre contre un éventuel agresseur. En revanche, si on avait fait preuve de considération à son égard, alors cette marque d'attention l'aurait renforcé et il aurait pu tenir tête à son meurtrier. C'est pourquoi les Anciens doivent témoigner, lors de cette confession qu'ils ne sont pas responsables de la mort de cet homme.

Cette réalité attribue une grande responsabilité à toute personne qui a la possibilité de réchauffer le cœur, de témoigner de l'amour et de l'estime à son prochain. Qu'il ne s'en prive absolument pas et n'éprouve aucune honte à être chaleureux, car en réchauffant son cœur il lui accorde un supplément de vie, vraiment ! Le Rav Yossef Sitruk z.t.l. de dire que si les élèves de Rabbi Akiva moururent par le manque de respect qu'ils s'accordaient l'un à l'autre c'est parce que le manque de 'kavod' tue concrètement une personne !

En étant attentif au respect de chacun, en lui témoignant de l'attention, quelque soit son niveau intellectuel ou son rang social, nous lui injectons un supplément de vie et contribuons ainsi à la bonne marche du monde créée et voulu par Hachem. Nous ne sommes ni des spectateurs, ni des figurants : nous sommes des acteurs et nous pouvons et devons réellement changer le monde ! Le Zohar (Tazria 46,2) enseigne que « De même qu'un juif est puni pour avoir dit du lachon ara, il l'est s'il avait une opportunité de dire quelque chose de positif à autrui, et qu'il ne l'a pas fait. » Également, la loi de 'Achavat Avéda' (obligation de rechercher le propriétaire d'un objet qu'on trouve et l'interdit d'en détourner notre regard) nous enseigne que dans l'avodat Hachem il n'y pas de 'parvé' et l'on se doit de toujours être partie prenante dans la bonne marche de ce monde. Chacun de nous en a les moyens.

« On ne peut se connecter à Hachem par l'investigation intellectuelle, car Hachem est bien au-delà de nos capacités mentales. La seule véritable façon de créer un lien avec Hachem est de faire preuve d'une émouna aveugle et de croire que nous ne pouvons pas comprendre Sa grandeur. »
(Le Yessod Ha'Avoda de Slonim)

ELOUL à KIPPOUR = des jours d'agrément

« Il y a un temps pour tout, et chaque chose a son heure sous le ciel » (Kohélet 3,1) : De même qu'il y a eu un moment pour le don de la Torah, et de même qu'il existe un laps de temps où Hachem se met en colère ("un très court instant chaque jour" - Sanhédrin 105 [1/500000e d'heure]), de même il existe un moment fixe dans la création qui s'appelle les jours d'agrément. Celui-ci s'étend sur une période de 40 jours qui commence le premier jour du mois d'Eloul et qui se termine le jour de Kippour.

Il s'agit de la période idéale pour être agréé par le Créateur, et si on la laisse passer il est impossible de faire marche arrière. Seuls ces jours-là ont reçu cette fonction de la part d'Hachem, depuis les 6 jours de la Création (Rabbi Yérou'ham Lérovitz - Daat 'Hokhma ou Moussar - 2e partie discours 73).

Entre le premier Elloul et la fin du jour de Kippour, il est possible d'atteindre, soit par le repentir, soit par l'étude de la Torah, soit par le service divin, avec seulement un petit effort, ce qui nécessiterait un labeur/effort important à toute autre période de l'année (Rabbi Aharon Kotler - Michnat rabbi Aharon).

"Hachem aime tellement Son peuple Israël qu'Il nous a comblés de bienfaits, et nous a ordonné de revenir vers Lui à chaque fois que nous fauterons. Et bien que le repentir soit une bonne chose à tout moment de l'année, rien ne vaut le mois d'Elloul pour ce faire.

Le retour à Hachem y sera bien plus accepté que les autres jours du calendrier, car ces jours d'Elloul sont des jours d'agrément depuis que nous avons été choisis comme peuple élu, car notre maître Moché monta au ciel et demanda le pardon ... Et pendant tout ce temps, le peuple jeûna, et le dernier jour de cette période ils ont institué un long jeûne qui a duré un jour et une nuit. Et c'est pourquoi ce fameux jour, qui devint Yom Kippour, fut fixé comme jour de Pardon pour toujours. Et étant donné qu'ils furent des jours de grande bienveillance, depuis, chaque année, ils ont le pouvoir d'éveiller la miséricorde céleste, et ils continuent à avoir un statut de jours gracieux" (Le 'Hayé Adam- règle 138).

"Cherchez le Seigneur pendant qu'Il est accessible! Appelez-Le tandis qu'Il est proche!"

(Yéchayahou 55,6) : Le Arizal écrit que les portes de la miséricorde s'ouvrent dès qu'on entre dans le mois d'Elloul.

(Source adaptation Aux Délices de la Torah)

« En vérité qui que tu sois ,ou que tu sois, tu es là où D.ieu veut que tu sois pour naviguer là où Il veut que tu navigues »

(Rav Yossef Bentata)

Au-delà de l'Effort

Un jour, un voyageur âgé se présenta au stand tenu par Loubavitch à l'aéroport Ben Gurion. On lui proposa une tasse de café en attendant son avion et il accepta à une condition : que la tasse soit remplie à ras bord.

Cela étonna les 'Hassidim mais ils ne posèrent pas de question et lui servirent une tasse si pleine que le moindre mouvement la ferait se renverser. Et à leur grande surprise, l'homme – pourtant âgé – souleva la tasse sans en renverser une seule goutte, et but son café chaud.

L'homme sourit puis il expliqua :

« J'ai fait cela pour vous montrer combien votre Rabbi est un grand Rabbi !

Voyez-vous, il y a très longtemps, j'étais le rabbin d'une grande synagogue de New York. Il y avait un Minyane tous les jours pour la prière, des cours et beaucoup d'activités. Et notre bâtiment abritait également un Mikvé (bain rituel) pour femmes. Mais plus tard de nombreux fidèles quittèrent New York pour s'établir dans des banlieues plus sûres et plus huppées. Bref, le comité de la synagogue me fit comprendre qu'il ne servait à rien d'entretenir un si grand bâtiment juste pour quelques personnes. Je m'opposais à cette décision, suivant en cela la recommandation de Maïmonide : "On ne vend pas une synagogue sauf si c'est pour en construire une autre plus grande". Et puis quelques personnes continuaient à fréquenter aussi bien l'oratoire que les classes de cours. De plus le Mikvé accueillait tous les soirs des dames de tous les quartiers de New York. Par ailleurs la dame responsable du Mikvé me raconta que pratiquement chaque soir, le Rabbi de Loubavitch lui téléphonait, lui demandant comment elle se sentait, l'encourageant à continuer son travail avec dévouement. Nous continuâmes ainsi plusieurs mois et puis un soir alors que je donnais mon cours quotidien de Guemara, la responsable du Mikvé entra en trombe dans la pièce, presque hystérique, et annonça que quelqu'un avait placé un gros cadenas sur la porte du Mikvé ! Je compris que c'était sans doute le seul moyen trouvé par le comité pour décourager les femmes de venir... J'ignore ce qui m'a pris, mais je me suis précipité vers ma voiture, j'y trouvai des outils et allais devant le Mikvé. Au bout d'une heure d'efforts inouïs, je parvins à briser le verrou : les femmes qui avaient observé de loin purent alors pénétrer.

Le lendemain, la responsable du Mikvé me raconta que le Rabbi l'avait appelée la nuit précédente – comme à son habitude – et elle lui avait rapporté ce que j'avais été obligé de faire. Le Rabbi dit alors : "Bénies soient les mains qui ont brisé ce verrou !" Comme vous le voyez, j'ai maintenant plus de 91 ans, et mes mains ne tremblent pas ! » (Adaptation récit conté par Tuvia Bolton)

CHABAT CHALOM À VOUS AINSI QU'À TOUTE VOTRE FAMILLE, LÉCHANA TOVA TIKTÉVOU VÉTI'HTÉMOU ! לשנה טובה תכתבו ותחתמו !

DÉDIÉ À LA GUÉRISON TOTALE DE :

("C'est Chabat, on ne peut pas crier; la guérison est proche", שבת היא מלועזק ורפואה קרובה לבא ,

L'enfant Aharon ben Esther, Tsvi Arié ben Sarah, Tsion ben Linda Leivana, Refael Chimône Aïzik ben Aliza Léa, Yonatan Adi ben Haya Rahel, Dan ben Aline, Mordeh'ai ben Esther, Adiél ben Odalya, Stéphane Itsh'ak ben Rivka, Gérard fradji ben Louna, Haim Ben Perla, Mordehai ben Nitsa, Itsh'ak Rafael ben Martine Nouna, Grabriel ben Solika, Itsh'ak ben H'anina, Laurent Yossef ben Rah'el, Gilles Yossef ben Arlette, David ben Adeline, Mordéh'ai ben H'aya Sarah, Janneot Yaakov ben Gracia, Meyer Ben H'anna, Rav Gabriel Haïm Beckouche ben Mercedes Sarah, Jonathan ben esther, David Aaron ben Sarah, Yossef Itsh'ak ben Eliane Esther Sarah, Moché ben Simh'a, Méir ben Tikva, Benoit Yossef ben Esther, Nissim ben Fanny, Tséma'h ben Sarah, Gérard Yéhochoua ben Éma, Arel ben H'anna, David Sal-mone ben Rah'el, Mochè ben Ida Assous, Yéhouda ben Méchounai véYossef, H'aïm Menah'em ben H'anna, Avraham ben Yaakov Funaro, H'aïm ben Éla, Itsrak ben Chamouh'a, Guilam ben Karine Koh'ava, David ben Brigitte, Yonathan ben Deborah, Daniel Rah'amime ben Nelly Kamouna, Haïm Ba-ruch Ben Toska Tova, Mâoz ben Varda Déborah, Nir Goutman ben Myriam, Ômer ben Tali, Hillel Chi-mône H'aï Abitbol Ben Monique Simh'a, Daniel Ychaya Ménaché ben Feigel, inon Chalom ben Sarah, Philippe Nissim ben Hanna Claudine, David itshak ben Valérie Naomie, Yoram H'aïm ben Claire Clara, Aviad ben Noa, Avichaï ben Edna, Noam ben Adi, Patrick Fredj Ben Sarah, Acher Messaoud ben Myriam Marie, Yona ben Simh'a, Réphaël Eliahou ben Myriam, Ofék ben H'ani, Avi'haï ben Meirav, Ohad ben H'ava, Yossef ben Marie-France, Itamar ben Méital, Victor Houani H'aïm ben Julie, Israel Tsion Ben Haya Myriam, Albert Bernard Avraham ben Julie Kamouna, Samy Azar ben Éma Laïla, Eric Tsion Israël ben Rah'el, Yaniv Moché ben Evelyne Naïna H'ava, Mario ben Maria, Koh'ava bat H'amin-ké, Baya bat Ra'hmona, Karine bat Esther, Laurence Dvorah bat Rina, Haguit Rivka bat Renée Céci-lia, Aline Émilie bat Giselle Esther, Sarah Rosine bat Margoucha, Ella Myriam bat Naomie Simha, Mal-kele (Malka) ben Esther, Asher Tzvi ben Rivka Perel, Shlomo ben Rivka Perel, Simcha Bunim ben Rivka Perel, Rivka Perel bat Malka, Margalit Ifra bat Virginie Henriette Shilat Esther, Rouhama bat Élise Louise, Lara Dalya Margot Méssaouda bat Gina Zara Diane, Josiane Léa bat Fortuné Méssaouda, Sa-rah Mazal-Tov bat Ruth Haya, Sachya Rah'el H'aya bat Yael, Maih'a Simh'a bat Myriam, Mazal Tov bat Rah'el, Shirel Fleurette bat Nathalie Sarah, Batia H'aya bat Kalima, Annie Rose bat Colette Fanny, Es-ther bat Guénouna, Naomie esther bat ilana H'anna, Simh'a bat Rivka, Sarah Simh'a bat Séverine Léa, Johanna Rah'el bat Annie Suzie Sultana, Liza bat Sarah Fortunée, Julie Yéhoudit bat Sarah, Ha-dassa bat Esther, Esther bat H'anna, Narkis bat Dalya, Fleurette H'aya Simh'a bat Fortuné Méssaouda, Chantal Fortunée Mazal bat Allegrine Meikha, Sarah Fortunatée bat H'aya, Khemaïssa Bat Reine, Ta-lya bat Yael, l'enfant Noya Haya bat Maayane Myriam Morgan, et tous les malades et blessés parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **אמן !**

Pour la protection du Âm Israël et la venue de Machia'h dans la miséricorde aujourd'hui et de nos jours : **אמן !**

Léavdil, dédié à l'élévation de l'âme de : Agnès bat Zéltana (21 Elloul 5785), Perla bat Rika (26 Tichri), Rosa bat Messouka (11 Tevet 5786), David H'aï ben Rivka (12 Tevet 5786), Mimoun Edmond ben Yaakov véMarie (2 Chevat 5786), David ben Rahel (14 Chevat), Myriam bat Narguis (5 Adar 5786), Yaffa bat Dada (7 Eloul 5785), Yaakov ben Frih'a (5 Tichri 5785), Réfael Foar ben Toufh'a (26 Adar 5786), Ilda H'aya Bélara bat Gaston et Eliane (15 Iyar 5786), Yonathan Yaakov Haïm ben Dévorah (18 Iyar 5786), Yéhouda ben Yossef (4 Sivane 5786), Talya Haya Ruth bat Sarah (8 Sivane 5786), Andrée Esther Tita bat H'aïm vé Emma (13 Sivane 5786), Yossef Léon ben Sultana (22 Sivane 5786), Yossef ben Rahamime (22 Sivane 5786), H'aya Léa bat Esther (2 Tamouz 5786), H'édva bat Agnès (13 Tamouz 5786), Rav Ron Miché ben Aviva (14 Tamouz 5786) et tous les disparus parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **אמן !**